



Dossier CARTON VERT

À partir de la publication de la FFF au 10/01/18

Le Carton Vert dans la FMI

Comme bonne résolution de l'année 2018, l'apparition du carton vert au sein de la Feuille de Match Informatisée (FMI).

Le Carton Vert, qui vise à identifier les « bons » comportements sur les terrains de football, le tout en cohérence avec les valeurs « PRETS » de la FFF, apparaît comme une véritable distinction dont l'objectif est de valoriser et d'encourager les attitudes positives sur nos terrains de football.

Pleinement inscrit dans les phases départementales, régionales et finales du FESTIVAL FOOT U13 PITCH, le Carton Vert poursuit sa logique de déploiement et s'applique désormais sur les championnats et coupes de ligues et districts. Convaincue par les expérimentations des saisons précédentes, la FFF souhaite inscrire le Carton Vert comme un outil de valorisation lors des matchs de football.

Le déploiement du Carton Vert est opérationnel depuis le 16 Janvier 2018 à travers la Feuille de Match Informatisée.

La saisie du Carton Vert est réalisée dans l'onglet « discipline » de la FMI par l'arbitre de la rencontre. L'information doit alors être notifiée sur la FMI de la même manière que pour l'attribution des cartons rouges et jaunes :

- 1- Sélectionner le Carton Vert
- 2- Identifier le(s) joueur(s)
- 3- Associer une valeur

Un maximum de 3 Cartons Verts est autorisé par match (2 décernés par les observateurs et 1 par l'arbitre). Il n'existe aucune obligation de délivrance.

Le club accueillant est chargé de la mise en place du dispositif en désignant 2 observateurs chargés d'identifier les bons comportements au cours de la rencontre. Un éducateur, un dirigeant ou encore un parent peuvent occuper le rôle d'observateur. Les observateurs de l'équipe « recevant » se concentrent sur le comportement des joueurs de l'équipe « visiteur », et inversement. Il n'est pas nécessaire d'identifier ces observateurs sur la feuille de match.